



Défense des Droits et Libertés Fondamentaux de l'Homme

Recherches-Enquêtes-Dénonciations-Inspections-Sécurité Incendie-Secours d'Urgence-Sauvetage-Police Technique-Conseil Juridique

Récépissé n° 081 DA/J05/BAPP du 21 Déc 1998, Yaoundé
AFFILIÉ AUX NATIONS UNIES PAR LA LETTRE N°ADM/250/YNB/MO/20201/09 du 14 Janvier 2009, Yaoundé
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE : 838/CAD/PR du 28 Janvier 2008
PREMIER MINISTÈRE : AS20CAB/PM du 10 Novembre 1999
Tél : (+237) 6.90.37.08.27

Douala, le 14 mars 2023.

Note N° 004/SHCG/HACIG/03/2023

LE HAUT COMMISSAIRE GÉNÉRAL
A
MONSIEUR LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT
PRÈS DU TRIBUNAL MILITAIRE DE DOUALA

Objet : Dénonciation.

Monsieur Commissaire du Gouvernement,

Nous, HAUT COMMISSARIAT D'INTERVENTION GENERALE (**HACIG**), venons par la présente, porter à votre connaissance de faits portant préjudice à l'image de notre organisation ainsi qu'à la cohésion et la paix sociale au Cameroun.

En effet, il nous été donné de constater que :

A. Le nommé MOGOUE Fabrice

Se livre obstinément à des activités subversives, et met à mal, le bon fonctionnement de notre organisation. Ce dernier s'autorise à :

- 1) Arborer des grades et épaulettes étrangers aux grades et épaulettes du HAUT COMMISSARIAT D'INTERVENTION GENERALE ;
- 2) Recruter des personnes dans le HAUT-COMMISSARIAT D'INTERVENTION GENERALE et percevoir des fonds à cet effet ;
- 3) Faire coudre des uniformes à ses recrues et leurs distribuer des grades et épaulettes étrangères au HACIG ;
- 4) Entretenir un réseau clandestin de vente des hydrocarbures frelatés dans les zones actuellement en proie aux activités terroristes des ambazoniens ;
- 5) Mettre des plaques d'immatriculation sur son véhicule avec la mention « HACIG » dessus, et y faire du branding aux couleurs et symboles du HAUT COMMISSARIAT D'INTERVENTION GENERALE ;
- 6) Revendiquer tenir une fonction de l'ancien Haut-Commissaire, le nommé Dr. Edgard ABESSO ZAMBO, alors que ce dernier dit ne pas s'y reconnaître.

B. Le nommé NAHA Barthelemy

- 1) S'est autorisé à rédiger une plainte contre le Gouverneur de la Région du Littoral, Monsieur Dieudonné IVAHA DIBOUA, adressée au Chef de l'Etat, son Excellence Paul Biya, et amplifiée à plusieurs institutions nationales et internationales ;

- 2) S'est autorisé à tenir des réunions du HAUT COMMISSARIAT D'INTERVENTION GENERALE alors même que les activités de ladite organisation demeurent suspendues dans le Littoral ;
- 3) S'est autorisé à faire des publications (photo) sur le nouveau Haut-Commissaire Général, Mr. JIMMY BILLY FOKUM, ainsi que sur le Vice-Haut-Commissaire, le Dr. KIMBI MANGHE Michael, sur les réseaux sociaux, assortis de commentaires désobligeants.

C. Le nommé **MEHONE AKNO**

- 1) Se réclame être le Coordonnateur du Conseil Maritime et se livre à des activités s'y rapportant parmi lesquelles des recrutements à Kribi, entre-temps l'ancien Haut-Commissaire Général ne reconnaît pas l'avoir nommé à ce poste.

Je précise par ailleurs qu'outre des pièces jointes que vous trouverez ci-jointes, des témoins peuvent confirmer les faits ci-dessus dénoncés.

En vous remerciant pour l'attention que vous porterez à cette correspondance, je vous prie d'agréer, Monsieur Le Commissaire du Gouvernement, mes salutations distinguées.

P.J.

- Des photos et vidéos sur diverses scènes, montrant Mr. MOGOUE Fabrice arborant des épaulettes étrangères au HACIG.
- Photocopie de la plainte de Mr. NAHA Barthelemy contre le Gouverneur de la Région du Littoral ;
- La liste de présence d'une réunion où figure le nom et la signature d'une recrue de Mr. MEHONE ;
- Une capture d'écran de la publication sur les réseaux sociaux, assortis de commentaires désobligeants à l'encontre du Haut-Commissaire Général du HACIG, Mr. JIMMY BILLY FOKUM.



Jimmy Billy Fokum
HAUT COMMISSAIRE GENERAL
OFFICIER
DE LA MARINE MARCHANDE



Mr MOGOUE Fabrice →



↑
↑
Les recrues de Mr MOGOUE Fabrice